

Le logement pour les jeunes à Clamart

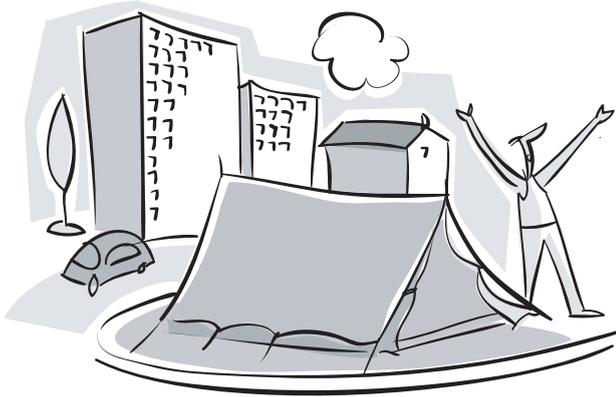
Quand un jeune veut quitter le nid familial, différents cas de figure se présentent :

- Si ce jeune est issu d'un milieu aisé, celui-ci aura la chance de pouvoir vivre son indépendance grâce à un petit studio loué par ses parents. Il pourra alors en toute liberté faire des études pour assurer sa vie future. Pour les plus pourvus, la famille fait dans le même temps un placement immobilier qu'elle est sûre de pouvoir faire fructifier.

- Pour les autres jeunes, quitter le nid familial, découvrir les joies de l'indépendance et de l'autonomie, devenir un citoyen qui s'assume devient beaucoup plus difficile. Si ce jeune fait des études, il peut trouver un logement pour étudiants. Mais il ne faut pas qu'il soit issu d'une classe moyenne car alors, ses parents gagnent trop d'argent pour qu'il puisse prétendre à un tel logement pour étudiants mais pas assez pour lui louer un studio. Dans ce cas, la solution est de rester le temps des études dans le nid familial, l'entente à intérêt a être cordiale ! Sinon, il ne reste qu'à entrer directement dans la vie active et là, bonjour l'épanouissement personnel !

- Donc pas de solution, sauf celle de vivre dans les bois comme au moyen-âge... Mais, si enfin j'oubliais, il y a les logements de la ville de Clamart. Ouf ! Sauvé ! Les HLM de Clamart Habitat. C'est bien, ça, pour démarrer dans la vie, c'est pas cher du tout. Pour en obtenir un, il faut cinq ans ! Autant vous dire que très peu de jeunes y ont accès car il faut sacrément anticiper et j'en connais peu qui, dès l'âge de quinze ans se disent : « Tiens ! Si je faisais un dossier HLM (à renouveler tous les ans) pour avoir un appart' à vingt ans ».

Quand j'étais à la recherche d'un logement, j'avais remarqué une petite maison abandonnée qui appartenait à la ville. J'ai pris rendez-vous à la Mairie pour exposer un projet de maison de quartier pour les jeunes, un lieu que j'aurai habité et animé à des heures où les structures de la Mairie sont fermées (soir et dimanche). Ce projet a été refusé. Par contre, on



m'a demandé l'adresse : depuis, la jolie petite maison que nous aurions pu réhabiliter en lieu de vie a été détruite et le terrain vendu !

Cet exemple est là pour montrer que la mairie de Clamart pourrait être précurseur dans un projet de logement pour les jeunes. A Clamart, on voit apparaître une floraison de logements neufs. Pourquoi ne pas faire le choix politique, non lucratif, de réserver un bâtiment ou de réhabiliter un lieu abandonné pour des jeunes qui ont besoin de construire leur avenir mais n'ont pas les ressources nécessaires. Le loyer pourrait être payé par des subventions et dispositifs divers. Un paiement en nature, sous forme de projet en échange du logement, pourrait être mis en place par un ou plusieurs jeunes y habitant.

Dans un but de fraternité et pour donner les mêmes chances à chacun, ce lieu serait celui d'un investissement humain qui permettrait à tous de s'épanouir librement et de faire le choix de sa vie future.

Marion

Le logement étudiant en chiffres

Sur 2,2 millions d'étudiants, plus de la moitié vit hors du domicile familial. L'offre de logement en résidences universitaires est limitée à 150 000 unités (pour plus de 500 000 demandes) auxquelles il faut ajouter les résidences universitaires privées (93 000 places), les foyers (33 000) et les internats (21 000).

21,7% des étudiants sont issus de familles qui disposent d'un revenu mensuel inférieur à 1500 euros, insuffisant pour se porter garants d'un loyer dans le privé. C'est dans cette

catégorie de revenus que l'on trouve le plus grand nombre d'étudiants (43,5%) demandeurs d'une aide sociale exceptionnelle.

Un tiers des étudiants travaillent dont 6,6% à mi-temps et 5,8% à plein temps. La proportion est plus élevée en région parisienne où étudient 28,5% des étudiants, sans doute en raison du coût du logement.

A Lille, en 2003, 250 étudiants SDF ont frappé aux portes des centres d'hébergement de l'Armée du salut ou d'Emmaüs. Dans le département du Rhône, l'Observatoire de l'habitat transitoire (OHT) signale que le nombre d'étudiants ayant recours à ses structures affiliées a plus que doublé en deux ans, passant de 3,5% du nombre total de demandeurs en 2001 à 7,5% en 2003...

Brèves d'Agnès

HLM, Personne n'a de problème de logement à Clamart ?

En séance du 30 juin 2004, 27 élus contre 15 ont décidé de vendre aux enchères 2 pavillons et 7 appartements de la ville. Extrait d'une intervention des élus d'AC : *"nous partageons la proposition faite par le groupe des verts (opérations permettant de mettre les logements à la disposition d'un opérateur social pour reloger des personnes très démunies) et la remarque faite sur les populations en grande difficulté qui n'ont pas accès aux logements HLM. Cela reste un rôle de la Mairie d'avoir quelques logements disponibles qui puissent servir de logements passerelles ou pour personnes en grande difficulté sociale. Il y a aussi la question du logement des jeunes de la ville, qui ne demandent pas de logement HLM car le délai d'attente est beaucoup trop long tandis que leur situation évolue rapidement en quelques années. La ville devrait investir dans la réalisation de petits logements locatifs pour les jeunes, plutôt que de vendre ce patrimoine dans l'unique but de faire rentrer de l'argent dans les caisses afin de remettre à neuf Jean Arp. Nous votons contre cette vente"*.

Agnès